

Durée :
14 heures
2 jours



Pour qui ?

Toute personne désirant acquérir des connaissances de base.

Pré-requis :

Culture technique générale de base



Sessions 2017:

Alençon (ISPA)

11 et 12 septembre

Bordeaux

19 et 20 octobre

Nantes

14 et 15 décembre

OBJECTIF

Apporter les connaissances sur les matières plastiques, leurs caractéristiques, leurs comportements et les modes de transformation.

Pour le stagiaire, cela se traduit par être capable de :

- Communiquer avec la production sur des bases communes,
- Prendre connaissance des facteurs d'environnement ou de transformation influençant la qualité du produit fini,
- Posséder des notions quant au choix d'une matière, d'un procédé de transformation, d'une pièce plastique.

PROGRAMME

1. L'industrie des Matières Plastiques en France

- Historique et évolution des plastiques
- Situation économique
- Facteurs de développement



- Perspectives d'avenir
- Structures professionnelles

2. Les Matières Plastiques

Caractéristiques générales des polymères :

- Etude comparative de chaque famille de produits selon la structure, la mise en œuvre, les caractéristiques d'utilisation, l'incidence de la structure sur les propriétés ; par rapport aux autres matériaux pour chaque famille : avantages, inconvénients, limites d'emploi

Les différentes familles suivantes seront abordées en fonction des besoins des stagiaires :

- Les thermoplastiques polyoléfinés, styréniques, vinyliques, cellulosiques, polycarbonates, polyamides, POM, PPO, PMMA, polymères fluorés, polysulfones, etc...
- Les thermodurcissables phénoplastes, aminoplastes, résines polyesters, époxydes
- Les mousses, les expansés, les allégés.

CONDITIONS DE FORMATION : La formation théorique est effectuée par un animateur issu de l'industrie de la transformation. Elle sera accompagnée de projections vidéo et supports informatiques.

CONDITIONS DE SECURITE : L'application des règles de sécurité nécessite que chaque stagiaire soit muni d'un vêtement de travail et d'une paire de chaussures de sécurité pour les travaux en atelier. Les conséquences du non respect de leur part ne sauraient engager la responsabilité de l'ISPA.

INFORMATIONS : service formation continue tél.02.33.81.26.20/21

